

# PLAN D'ACCES



Parlement fédéral de Belgique

1000 Bruxelles

Palais de la Nation

Maison des Parlementaires

Rue de Louvain 21



Chambre

Rue de Louvain 13

Forum

Rue de Louvain 48

Sénat  
Rue de Louvain 7

## Accessibilité en transport en commun et à pied

### Lignes

PRESSE et TREURENBERG	
B 29	Hof ten Berg - De Brouckère
B 63	Cimetière de Bruxelles - De Brouckère
B 65	Bourget - Gare Centrale
B 66	Péage - De Brouckère
PARC	
T 92	Schaerbeek Gare - Fort-Jaco
T 93	Legrand
M 1	Gare de l'Ouest - Stockel
M 5	Erasmus - Hermann-Debroux
B 29 63 65 66	
ART-LOI	
M 2	Simonis (Leopold II) - Simonis (Elisabeth)
M 6	Roi Baudouin - Simonis (Elisabeth)
B 22	Montgomery - Luxembourg
M 1 5	
MADOU	
M 2 6	
B 29 63	
GARE CENTRALE	
B 71	De Brouckère - Delta
B 38	De Brouckère - Héros
M 1 5	
B 29 63 65 66	

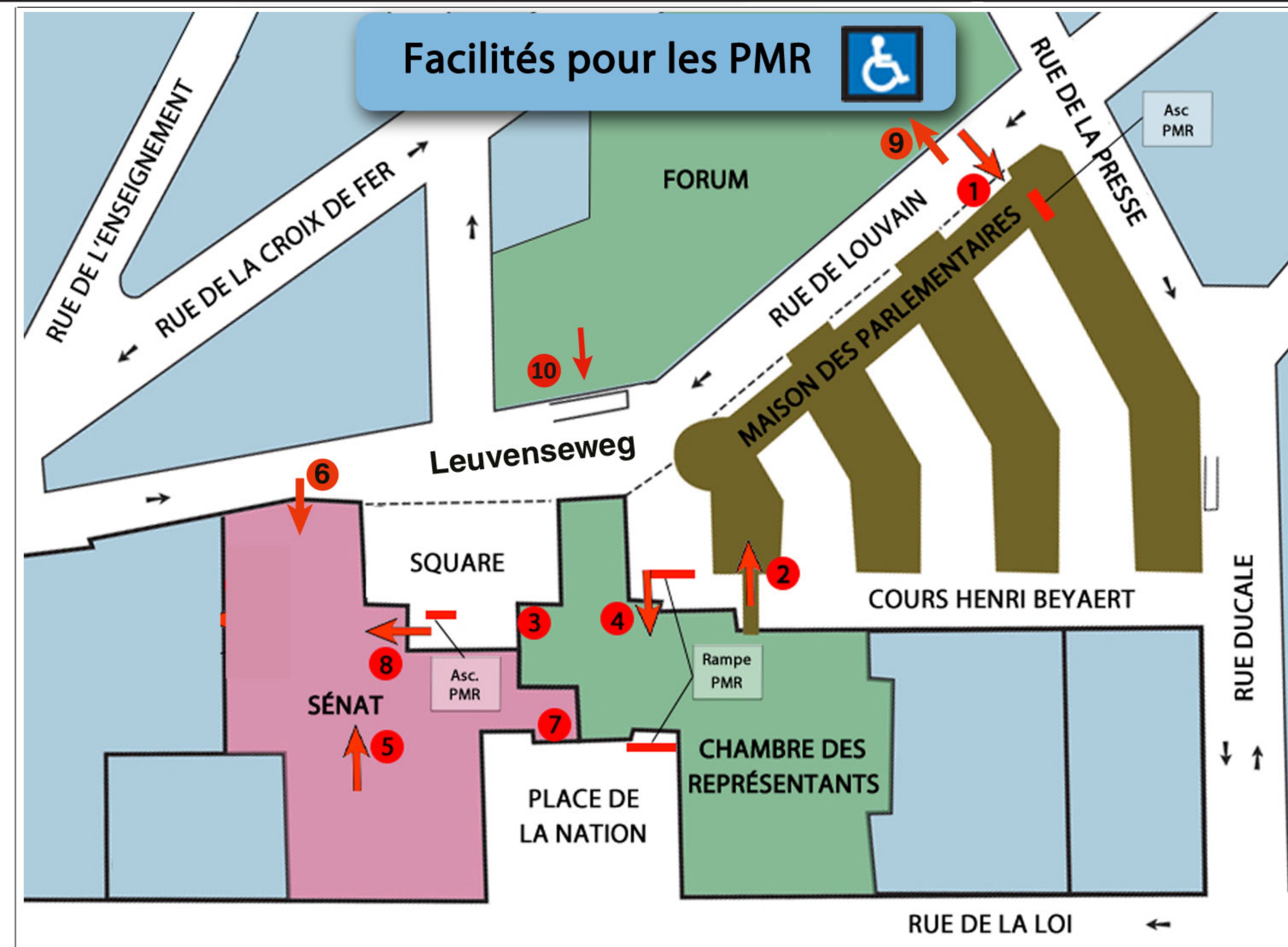
SNCB (horaires et lignes : <http://www.b-rail.be>)

Depuis **Bruxelles-Central**  
±15'

Depuis **Art-Loi**  
2 6  
1 5  
±4'

Depuis **Parc**  
1 5  
±4'

Depuis **Presse et Treurenberg** **Parc 92**  
65 29 66 63 93  
±2'



### En voiture

7 places PMR  
(6 en surfaces et 1 en souterrain)

### Sur le site

- Présence d'ascenseurs pour PMR
- Les salles de réunions, de congrès et hémicycles sont accessibles
- Signalisations et commodités PMR dans les bâtiments

### Entrées PMR dans les bâtiments :

- 1 Rue de Louvain 21
- 2 4 Via le parking de surface
- 3 8 Square de Louvain 9 et 11
- 5 Rue de la Loi 8
- 6 Rue de Louvain 5
- 7 Place de la Nation
- 9 Rue de Louvain 48
- 10 Rue de Louvain 42

## Emplacements de parking voiture, motos, vélos

### Parking public en voirie

Zone rouge (stationnement payant et limité à 2h, hors riverains)

### Parking public hors voirie

Parking Loi, rue de la Loi 19; 1.115 places payantes du lundi au vendredi de 6h30 à 22h (infos : <http://www.interparking.com>)

### Parking public vélo

20 places au croisement rue Royale - rue des Colonies

## Accessibilité en voiture

### Depuis Anvers par la A12

A la fin de la A12 prendre la direction Centre Parc Palais royal → Suivre l'avenue de la Reine et la rue des Palais → Traverser la place de la Reine → Suivre la rue Royale jusqu'à la Petite Ceinture → Tourner à gauche sur l'avenue des Arts (Petite Ceinture) à hauteur du Jardin Botanique et serrer à droite → Dépasser la place Madou → Tourner à droite dans la rue de Louvain.

### Depuis Anvers par la E19

Prendre la sortie Machelen, monter sur la E40 direction E411 Namur/Liège → Prendre la sortie direction Bruxelles → Suivre la direction Meiser centre/Institution européennes → Suivre la rue de la Loi au rond-point Schuman (2<sup>ème</sup> sortie) → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain.

### Depuis Liège Hasselt-Louvain par la E40

Prendre la direction Centre → A la bifurcation suivre à gauche Meiser/Centre → Suivre la direction Meiser centre/Institution européennes → Prendre la rue de la loi au rond-point Schuman (2<sup>ème</sup> sortie) → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain

### Depuis Gand par la E40

Quitter la E40 → Suivre la direction Koekelberg-Centre → Prendre l'avenue Charles-Quint → A la Basilique de Koekelberg, emprunter les tunnels (Léopold II-Rogier) en direction du Centre (Petite Ceinture) → Quitter les tunnels à la sortie Madou et serrer à droite → Dépasser la place Madou → Tourner à droite dans la rue de Louvain.

### Depuis Charleroi par la E19

Emprunter le ring ouest en direction de Bruxelles → Prendre la sortie 17 en direction de Bruxelles/Anderlecht → Prendre la rue de la Bienvenue → Suivre le boulevard Industriel, traverser le rond-point → Prendre à gauche l'avenue Fonsny → Prendre à droite le boulevard du Midi (Petite Ceinture) → Poursuivre par les tunnels jusqu'à la sortie Madou → Prendre à gauche en direction de la rue du Congrès → Prendre la première à gauche et ensuite à droite en direction de la rue de Louvain

### Depuis Namur par la E411

Après Jezus-Eik, prendre à droite en direction du Ring → Prendre la direction de Bruxelles au carrefour des Quatre-bras/Tervueren → Suivre l'avenue de Tervueren N3 → Passer sous le rond-point Montgomery (tunnel) → Poursuivre par le tunnel du Parc du Cinquantenaire → Suivre la direction de la rue de la Loi → Traverser l'avenue des Arts (Petite Ceinture) → Tourner à droite dans la rue Ducale → Prendre à gauche à la bifurcation → Tourner à gauche dans la rue de Louvain

Cette fiche a été réalisée en septembre 2016